

## Direction Opérationnelle des Télécommunications Annaba

REF : DOT23/SDT/DRA/RU/194/2023

Annaba le

**A MONSIEUR  
CHAKER SOFIANE**

**OBJET : Mise en demeure N°01**

**Projet : Travaux de canalisation ODN Cité 229 Igts Sidi Salem**

Bon de Commande N°230204 du 16/03/2023 & ODS N°67/2023 du 16/03/2023.

Monsieur ;

J'ai le regret de vous informer que des irrégularités ont été signalées au niveau du chantier de canalisation ODN Cité 229 Igts Sidi Salem qui vous a été attribué par le Bon de commande et l'ODS ci-dessus référencés, notamment en matière des consignes de respects d'hygiène et de sécurité.

De ce fait, et en vertu du non-respect de vos engagements contractuels, je vous mets en demeure de procéder dans l'immédiat au strict respect de ces consignes, à défaut, je me verrai contraint de prendre des mesures à votre égard.



08 MAI 2023

Directeur Opérationnel des  
Télécommunications - Annaba

Signé: GAOUAOUI Salim